

# TROUSSEAU DE MADAME

DESCRIPTIF	Quantité		Observations
	Souhaitée	Apportée	
<b>SOUS-VETEMENTS ET VETEMENTS DE NUIT</b>			
Tricots de corps	7		
Culottes coton	10		
Chemises de nuit ou pyjama	7		
Peignoir ou robe de chambre	1		
Paires de chaussons	2		
Soutient-gorges	4		
<b>TENUES DE JOUR</b>			
Chemisiers	4		
Robes, jupes, pantalons	6		
Pulls overs ou cardigans	6		
Collants, chaussettes, socquettes	8		
Vestes	2		
Manteau	1		
Echarpes, foulards	1		
Ceintures, bretelles	2		
Chaussures (éviter avec talons)	1		
Survêtements	3		
<b>PRODUITS DE TOILETTE RECOMMANDES</b>			
<p>Savon, shampoing, peigne, brosse à cheveux, pinces, barrettes, épingles à cheveux, brosse à dents et verre à brosse à dents, dentifrice, boîte à dentier(s), eau de Cologne, cotons tiges, mouchoirs, crème de soins pour le visage...etc</p>			

## IMPORTANT :

L'ensemble du trousseau du résident, ainsi que tout vêtement nouveau, doivent être obligatoirement identifiés (noms brodés sur étiquettes cousues)

Si le résident ne désire pas que le linge soit entretenu par la résidence;

- La famille devra passer 2 fois par semaine au minimum pour assurer l'entretien du linge
- La famille devra veiller au bon renouvellement du linge ou des vêtements usagés.
- Une corbeille à linge sera mise en place par la famille.
- En cas de perte ou détérioration du linge de toilette, vêtements ou sous-vêtements, chaussures non marqués, la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée.

# TROUSSEAU DE MONSIEUR

DESCRIPTIF	Quantité		Observations
	Souhaitée	Apportée	
<b>SOUS-VETEMENTS ET VETEMENTS DE NUIT</b>			
Tricots de corps	7		
Slips	10		
Pyjamas	7		
Peignoir ou robe de chambre	1		
Paires de chaussons	2		
<b>TENUES DE JOUR</b>			
Chemisiers, polos	8		
Pantalons	6		
Pulls overs	4		
Paires de chaussettes	8		
Vestes, gilets	2		
Manteau	1		
Echarpes, foulards	1		
Ceintures, bretelles	2		
Chaussures	1		
Survêtements	3		
<b>PRODUITS DE TOILETTE RECOMMANDES</b>			
Savon, shampoing, peigne, brosse à cheveux, brosse à dents et verre à brosse à dents, dentifrice, boîte pour dentier(s), eau de Cologne, cotons tiges, mouchoirs, rasoir électrique ou manuel, mousse à raser...			

## IMPORTANT :

L'ensemble du trousseau du résident, ainsi que tout vêtement nouveau, doivent être obligatoirement identifiés (noms brodés sur étiquettes cousues)

Si le résident ne désire pas que le linge soit entretenu par la résidence;

- La famille devra passer 2 fois par semaine au minimum pour assurer l'entretien du linge
- La famille devra veiller au bon renouvellement du linge ou des vêtements usagés.
- Une corbeille à linge sera mise en place par la famille.
- En cas de perte ou détérioration du linge de toilette, vêtements ou sous-vêtements, chaussures non marqués, la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée.